



Les CCI d'Auvergne

Représenter et servir l'Entreprise

LES CCI D'AUVERGNE SE POSITIONNENT

La CRCI Auvergne obtient la délégation de gestion du FSE !

Le 14 mai dernier, la CRCI Auvergne s'est vue confier la gestion d'une partie du Fonds Social Européen (FSE*) en région, pour les années 2008 à 2010. Le montant de la subvention globale ainsi accordée s'élève à 1,6 million d'euros destinés à soutenir le développement et la compétitivité des entreprises auvergnates. En France, seules trois CRCI ont obtenu une telle délégation : Auvergne, Ile-de-France et Midi-Pyrénées. L'Auvergne joue aux côtés des grands !

Les 5 thèmes

couverts par la délégation de gestion CRCI Auvergne :

1. Accompagnement/management de l'innovation et des mutations économiques dans les PME

Objectif : favoriser le développement économique des PME/PMI auvergnates, en mettant en place des formations spécifiques à destination des chefs d'entreprise et/ou de leurs salariés, sur le thème de l'innovation dans le domaine des ressources humaines.

2. Formation des chefs d'entreprise et des salariés

Objectif : permettre aux entreprises auvergnates de s'adapter à l'évolution de leur contexte économique, en accompagnant les chefs d'entreprise et les salariés par des actions d'information, d'audit, de formation, ...

3. Accompagnement à la création et à la transmission-reprise d'entreprise

Objectif : promouvoir l'esprit d'entreprendre, en encourageant la création, transmission-reprise d'entreprise par des actions structurées d'accompagnement des porteurs de projet (formations, forums, diagnostics, tutorat, ...).

4. Accompagnement des entreprises à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Objectif : sensibiliser les entreprises à la GPEC* pour anticiper les évolutions en matière de ressources humaines, dans un contexte de mutations économiques et de mondialisation des marchés (réunions d'information, forums d'échange, conférences, formations, réalisation d'outils pédagogiques, ...).

5. Conception et diffusion de formes d'organisation du travail novatrices et plus productives pour l'entreprise

Objectif : mettre en place des modules de formation à distance, à destination des PME/PMI, en adéquation avec leurs demandes individuelles et/ou collectives.



ZOOM sur le FSE

2007 - 2013 :

durée de la nouvelle programmation des fonds européens

en Auvergne :

96 millions d'euros sur sept ans

3 délégataires :

le Conseil régional, le GIP* éducation nationale et la CRCIA

1,6 million d'euros :

subvention globale gérée par la CRCIA pour trois ans

5 domaines d'action pouvant prétendre à un financement du FSE auprès de la CRCIA

en France :

3 CRCI ayant obtenu une délégation de gestion du FSE : Auvergne, Ile-de-France et Midi-Pyrénées

*LEXIQUE :

FSE :
Fonds Social Européen.
Programme destiné à faciliter l'accès à l'emploi, la cohésion sociale et l'adaptation des entreprises aux nouvelles mutations économiques

GIP :
Groupement d'Intérêt Public

GPEC :
Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Lien utile (pour en savoir plus sur les programmes européens en Auvergne) :

www.europe-en-auvergne.eu

Contact :

Marie-Hélène Savy - 04 73 60 46 53 - mhsavy@auvergne.cci.fr